



Procès-verbal de la Régie intermunicipale
des matières résiduelles de l'ouest

Huberdeau, le 13 mai 2019

À la séance ordinaire du conseil d'administration de la Régie Intermunicipale des Matières Résiduelles de l'Ouest tenu le 13^e jour du mois de mai 2019, à l'Hôtel de Ville d'Huberdeau au 101 rue du Pont, Québec, à laquelle sont présents :

Évelyne Charbonneau,	Huberdeau
Jean-Guy Galipeau,	Amherst
André Sainte-Marie,	Brébeuf
William Howe,	Arundel
Steven Larose,	Montcalm

Formant tout quorum.

Mario Lortie, secrétaire-trésorier, et monsieur Marc l'Heureux, maire de Brébeuf, sont aussi présents.

ORDRE DU JOUR
Séance ordinaire du 13 mai 2019

- 1 Ouverture de la séance.
- 2 Adoption de l'ordre du jour.
- 3 Ratification du procès-verbal de la séance du 16 avril 2019.
- 4 Dépôt des heures du secrétaire-trésorier pour avril.
- 5 Approbation des comptes à ratifier.
- 6 Ajustement des quotes-parts.
- 7 Demande de soumission pour l'audit financier annuel (suivi).
- 8 Projet de règlement no 02-2019 sur les règles de contrôle budgétaire (suivi).
- 9 Réponse de la CNESST pour la demande de révision.
- 10 Compte rendu de la rencontre avec la MRC pour les ICI.
- 11 Compte rendu de la rencontre avec la RITL pour le prêt de camion.
- 12 Complications avec le dernier camion livré par Xperloc.
- 13 Varia.
- 14 Période de questions.
- 15 Levée de la séance.



Procès-verbal de la Régie intermunicipale
des matières résiduelles de l'ouest

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE.

Monsieur Jean-Guy Galipeau souhaite la bienvenue aux membres.

R. 084.05.2019

2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

IL est proposé par monsieur Steven Larose que l'ordre du jour soit adopté tel quel.

Adoptée à l'unanimité

R. 085.05.2019

3 RATIFICATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 MARS 2019.

IL est proposé par, monsieur William Howe.

QUE le procès-verbal soit adopté, tel quel.

Adoptée à l'unanimité

4 DÉPÔT DES HEURES DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER POUR MARS 2019.

Monsieur Galipeau mentionne la diminution du nombre d'heures du secrétaire-trésorier pour le mois d'avril versus le mois de mars. Respectivement le pourcentage des heures travaillées par rapport aux heures normales de la semaine de 35 heures est passé de 85 % à 64 %.

5 APPROBATION DES COMPTES À RATIFIER.

Le secrétaire-trésorier soumet la balance de vérification des comptes du Grand-livre et le statut des chèques en circulation en date de la journée 11 mai 2019. Il commente brièvement la progression des revenus et dépenses en mentionnant qu'il n'y a pas d'écart significatif à ce jour face aux prévisions budgétaires.

Le secrétaire-trésorier soulève toutefois les dépenses imprévues qui sont arrivées; Les frais engendrés pour l'entraînement du nouveau chauffeur et les frais engendrés par la période de dégel;

R. 086.05.2019

6 AJUSTEMENT DES QUOTES-PARTS.

Pour donner suite à la demande de révision de madame Évelyne Charbonneau. Un ajustement des quotes-parts est nécessaire, et va comme suit.

CONSIDÉRANT QUE les corrections soumises par le secrétaire-trésorier sous forme de tableau Excel avec les modifications en fonction des sommaires d'évaluations foncières au 1^{er} janvier 2019 ont révélé des écarts de;

Pour Huberdeau, une diminution de \$345 sur sa contribution annuelle,
Pour Amherst, une augmentation de \$11385 sur sa contribution annuelle,

IL est proposé par monsieur Steven Larose

QUE les ajustements qui précèdent soit adopté, et que l'affectation du surplus budgétaire soit abordée lors d'une séance ultérieure.

Adoptée à l'unanimité



Procès-verbal de la Régie intermunicipale
des matières résiduelles de l'ouest

7 DEMANDE DE SOUMISSION POUR L'AUDIT FINANCIER ANNUEL (SUIVI).

Le 3^e soumissionnaire M. Charest n'a toujours pas soumis sa proposition.
Le point est reporté à une prochaine séance.

8 PROJET DE RÈGLEMENT NO 02-2019 SUR LES RÈGLES DE CONTRÔLE BUDGÉTAIRE (SUIVI).

Le secrétaire-trésorier mentionne les commentaires soumis par madame Bellefleur, directrice générale d'Arundel. Le travail d'analyse et de recherche qui en découle s'adresse plus à un spécialiste avec des compétences en législation.

Une sollicitation auprès de la personne recherchée sera engagée par un membre du conseil d'administration.

Ce point devra être soumis de nouveau à une prochaine séance.

9 RÉPONSE DE LA CNESST POUR LA DEMANDE DE RÉVISION.

Le secrétaire annonce que la CNESST s'est ravisée suite à la demande de révision sur la classification de la régie. Le classement sera donc comme une municipalité.

Le taux sera de 1.96 \$ par tranche 100\$.

10 COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE AVEC LA MRC POUR LES ICI.

Le secrétaire-trésorier présente un résumé de la rencontre à laquelle il a assisté lors d'une rencontre des intervenants en collectes de matières résiduelles qui a eu lieu aux bureaux de la MRC.

Il s'agit de donner aux municipalités la possibilité d'offrir le service de collecte des matières résiduelles pour les entreprises au niveau commercial et institutionnel.

Une prochaine rencontre est prévue avec des propositions plus concrètes.

11 COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE AVEC LA RITL POUR LE PRÊT DE CAMION.

Une première rencontre a eu lieu afin d'évaluer la possibilité de recourir à une location de camion dans des cas d'urgences.

Les points abordés furent;

- La location avec le chauffeur,
- Un taux horaire incluant le chauffeur, le kilométrage, les assurances et le carburant diesel,
- La rédaction d'une entente qui peut servir pour l'un comme pour l'autre partie,
- La période de temps durant laquelle cela est possible,

Une proposition d'entente sera rédigée de leur côté pour nous être soumise par la suite.

